

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/8967
16 janvier 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

NOTE VERBALE DATEE DU 16 JANVIER 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, se référant à la résolution 2479 (XXIII) de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1968, ainsi qu'à la lettre que le Secrétaire général de l'Organisation a adressé le 9 janvier 1969 au Président du Conseil de sécurité (S/8962) pour lui transmettre le texte de cette résolution, a l'honneur de demander que le Conseil de sécurité se réunisse pour examiner la question des mesures à prendre conformément aux dispositions de la résolution précitée concernant le Conseil de sécurité.
